

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE ROUSSILLON

Envoyé en préfecture le 22/09/2026

Reçu en préfecture le 22/09/2026

Publié le

Berger
Levrault

ID : 084-218401024-20260921-2026_D_76-DE

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	15

Séance du 21 SEPTEMBRE 2026

Date de la convocation
15/09/2026

Date d'affichage
15/09/2026

Objet de la délibération

Approbation choix de la
société G.M.C.D pour la
mission diagnostic amiante et
HAP du Parking des Sablons

N° 76/26

L'an deux mil vingt-six et le vingt et un septembre à 18h00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Gisèle BONNELLY, Maire.

Présents : Mme BONNELLY, M. ICARD, Mme BERNARD, M. BROVELLI, Mme BRAZARD, M. CHABRIER, M. CHOMETTE, M. DIDNIK, M. JEGOU, Mme MIGLIORINI, Mme MOUNIER-SIRE, Mme TRACOL, M. BONHOMME, Mme MALIVEL

Absents : Mme CHEREL donne pouvoir à Mme BONNELLY,

Madame le Maire explique qu'afin de procéder à la réhabilitation du parking des Sablons un diagnostic amiante et HAP doivent être réalisés.

Une consultation a été réalisée avec un cahier des charges et DQE auprès de 4 bureaux.

La mairie a reçu une offre de la société G.M.C.D, qui a été analysé et validé par le cabinet TRAMOY comme cohérente et correcte.

Elle propose d'approuver cette mission diagnostic et HAP pour 2 109 € H.T.

Le Conseil Municipal,
Où l'exposé de Madame le Maire,
Et après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** par 15 POUR, la mission diagnostic amiante et HAP proposée par la société G.M.C.D de Signe (83) pour un coût de 2 109 € H.T.

- **DONNE** pouvoir à Madame le Maire pour signer l'ensemble les pièces.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.
Suivent les signatures.

Madame le Maire,

Gisèle BONNELLY



Secrétaire de séance

Marie BERNARD